



Ville de Vaucresson

Stationnement à Vaucresson

Réglementation et tarifs

L'objectif premier de la réglementation est de favoriser la rotation des véhicules dans les zones sensibles tout en permettant aux riverains de stationner à proximité de leur domicile et aux personnes travaillant dans la commune d'y accéder dans des conditions financières raisonnables.

Quatre zones de stationnement

- La zone rouge** concerne l'hyper-centre avec un tarif de courte durée (stationnement résidentiel non autorisé) : rue et parking Testu, boulevard de la République (de la rue Testu au carrefour du Fer Rouge) ; avenue Jean-Salmon-Legagneur ; Grande Rue ; place Charles-de-Gaulle (de la gare).
- La zone orange** au tarif de moyenne durée, est accessible aux résidents : rond-point du Souvenir ; rues Allouard, Aubriet, de Cazes, de la Feuillaume (du n° 1 à la rue des Jardins), de la Folie, des Fonds Huguenot (de la rue Testu à la rue Yves-du-Manoir), de Garches, Garrel, des Sablons, Yves-du-Manoir ; boulevard de la République (n° 18 à 72 et 107 à 115) ; place de l'Eglise ; parkings du centre, de la Croix blanche, de Beauvillier.
- La zone verte** est accessible aux résidents et est réglementée par le disque européen pour une durée de 3 heures pour les autres usagers : parc Thérèse (avenues des Hubies, des Fonds maréchaux, de Beauvillier) ; rues Louis Barthou, de la Feuillaume (partie haute jusqu'à l'avenue de Villepreux), des Fonds Huguenot (de la rue Yves-du-Manoir à l'avenue de Villepreux), Gambetta, des Jardins, Jean Oberlé ; allée des Genêts ; sentes de l'Abbé Suger, de la Folie, de la Seigneurie ; avenue du Coteau ; parking du cinéma.
- Le parking SNCF : tarification spécifique (ci-après).

Tarifs zones

9h à 18h en continu. Tout trop payé se reporte sur la période suivante. Gratuité : ½ h par ½ journée, dimanches, jours fériés, août, semaine entre Noël et 1 ^{er} de l'An, gratuit le samedi uniquement en zone verte.				
Durée	Zone rouge : courte durée	Zone orange : courte durée + résidentiel	Zone verte : moyenne durée disque format européen + résidentiel	
½ h	gratuit	0 €	Disque 3h	ou PV : 35 €
1h	1 €	1 €	Disque 3h	ou PV : 35 €
1h ½	2 €	2 €	Disque 3h	ou PV : 35 €
2h	3 €	3 €	Disque 3h	ou PV : 35 €
2h ½	12 €		Disque 3h	ou PV : 35 €
3h	24 € (FPS)	3,50 €	Disque 3h	ou PV : 35 €
3h ½	24 € (FPS)	12 €		
4h	24 € (FPS)	24 € (FPS)		

Le PV à 35 € (auparavant 17€) reste en vigueur dans les zones à disque. Le stationnement sur les trottoirs, passages ou accotements réservés aux piétons est passible d'une amende de 135 €.

Parking SNCF payant de 9h à 18h du lundi au vendredi

Tarifs horaires**		Abonnements	
6 h	4 €	Mensuel	30 €
9 h	6 €	Semestriel	160 €
12 h	24 €		

* * pour une journée (même au-delà de 18h) utiliser le forfait 9h.

Sur Pay By Phone : cocher « journée ».

Abonnement résidentiel utilisable en zone orange et verte (pas en zone rouge)

Résidents : riverains des voies et chemins situés dans le périmètre des zones réglementées (zones rouge + orange + verte). Le bénéficiaire peut stationner sur toutes les voies de la ville, sauf celles de la zone rouge.

Abonnement mensuel 12 € / voiture ou **annuel** 100 € / voiture.

Inscription en mairie (pièce d'identité + carte grise + original facture < 3mois + taxe habitation).

Abonnement professionnels utilisable exclusivement sur les parkings SNCF, Croix Blanche et Beauvillier.

Professionnel : tout membre du corps professoral, d'une société industrielle, artisanale, commerciale ou de service exerçant à Vaucresson.

Nombre plafonné à 10 véhicules par société.

Abonnement : mensuel 20 € / voiture ou **annuel** 200 € / voiture.

Inscriptions en mairie (pièce d'identité + carte grise + Siret ou Kbis + facture localisée à Vaucresson + attestation employeur)

Abonnement professionnels de santé itinérants : gratuité toutes zones, sous réserve d'apposition **obligatoire** de la carte professionnelle sur le pare-brise.

Contact :

Ville de Vaucresson

Affaires générales

8 Grande Rue

92420 Vaucresson

01 71 02 80 00